

- Rapport écrit

Piette Jean-François

Objectifs

Ils correspondent aux acquis d'apprentissages spécifiques.

Mode d'évaluation pratique

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur.

La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

Le rapport écrit doit être remis en version électronique et en version papier.

> La version électronique du mémoire doit être chargée sur MyIntranet.

Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt.

Le corps du rapport et les annexes éventuelles doivent figurer dans le même fichier PDF.

> La version papier doit être remise selon les modalités suivantes:

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours